

Égalité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 972

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les femmes dans les syndicats

(jd) Dans sa dernière livraison (n° 4-1989), la *Revue syndicale suisse* présente quelques-uns des résultats du congrès des femmes de l'Union syndicale suisse, tenu en mars dernier. Figure notamment un catalogue des mesures indispensables à la promotion des femmes dans les entreprises et les administrations. En effet le principe d'égalité inscrit depuis 1981 dans la constitution fédérale a peine à faire son chemin dans le monde du travail en particulier. Et les efforts consentis dans certaines bran-

ches économiques et certaines entreprises pour recruter et promouvoir les femmes — l'assèchement du marché du travail oblige — ne doivent pas faire illusion: les chances professionnelles des femmes sont toujours nettement plus faibles que celles des hommes, leurs salaires inférieurs parce qu'elles sont employées principalement dans les professions les moins valorisées socialement. Si cette liste de mesures ne contient rien de bien nouveau, elle constitue néanmoins une référence et un rappel

utile pour l'action des syndicats, d'autant plus qu'elle a été traduite en un «accord modèle d'entreprise destiné à promouvoir l'égalité dans la vie professionnelle».

Les femmes de l'USS n'oublient pas pour autant de balayer devant leur porte. Le nombre des syndiquées à l'USS a augmenté au cours de la dernière décennie mais la proportion des femmes stagne autour de 12%. L'organisation syndicale reste encore un obstacle important à l'engagement des femmes: structures hiérarchiques et autoritaires, difficulté à prendre en charge les intérêts des femmes. A cet égard la récente création d'un syndicat féminin est un signe qui ne trompe pas: s'ils veulent développer leur recrutement parmi les salariées, les syndicats doivent mieux tenir compte des besoins des femmes, tant dans leurs structures que dans leurs revendications sur le terrain des conventions collectives et des entreprises. ■

La représentation des femmes en chiffres

Syndicat	Proportion de femmes dans le		Secrétaires élues	% de femmes syndiquées
	comité directeur	comité central		
USS	20.0	7.4	11.1	12.3
FOBB	0	4.0	0	1.1
FVCE	0	53.9	0	68.9
SLP	0	11.1	28.6	17.5
SEV	0	4.4	0	15.3
FCTA	28.6	11.1	2.5	26.3
USL	0	8.3	10.0	8.5
SSM	35.7	36.2	60.0	29.7
FTMH	0	9.1	2.9	11.2
SSP	36.4	25.7	25.0	21.6
UPTT	0	0	0	6.4
SSFP	0	20.0	0	32.1
ASFTT	—	43.0	0	67.0
FSTTB	0	—	0	36.3
FTCP	0	12.9	13.3	19.8

— = organe inexistant

Etat en 1988 pour les trois premières colonnes et en 1987 pour la dernière.

Sigles

USS: Union syndicale suisse; FOBB: Syndicat du bâtiment et du bois; FVCE: Fédération suisse des travailleurs du vêtement, du cuir et de l'équipement; SLP: Syndicat du livre et du papier; SEV: Fédération suisse des cheminots; FCTA: Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation; USL: Union suisse des lithographes; SSM: Syndicat suisse des mass médias; FTMH: Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie; SSP: Syndicat suisse des services publics; UPTT: Union suisse des fonctionnaires des postes, téléphones et télégraphes; SSFP: Société suisse des fonctionnaires postaux; ASFTT: Association suisse des fonctionnaires des téléphones et télégraphes; FSTTB: Fédération suisse des tisserands de toile à bluter; FTCP: Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10

Téléfax: 021 312 80 40

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Liliane Monod,

Jean-Luc Seylaz, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA